

## **Nouvelle étude scientifique:les produits pesticides commercialises des centaines de fois plus toxiques pour des cellules humaines que leur matière active seule !**

30 janvier 2014 par Generations Futures



58

### **Une nouvelle étude scientifique montre que les produits pesticides commercialisés sont des centaines de fois plus toxiques pour des cellules humaines que leur matière active seule !**

**Pour Générations Futures cette étude montre les grandes insuffisances de l'évaluation qui ne prend en compte que les effets de la substance active – seule – pour la toxicité chronique. GF demande des tests de toxicité chronique systématiques pour les formulations complètes de produits pesticides commercialisés.**

**Les produits pesticides formulés mal évalués.** Cette nouvelle étude[1], réalisée par une équipe conduite par Robin Mesnage et Gilles Eric Séralini, de l'Université de Caen, éclaire d'une manière éclatante les grandes insuffisances de l'évaluation des risques posés par les pesticides. En effet, on savait que les pesticides en formulation –tels qu'ils sont vendus et utilisés par les agriculteurs ou jardiniers, c'est-à-dire composés d'une substance active plus différents adjuvants – ne sont pas évalués pour leurs effets à long terme. Ceci a été confirmé par le Directeur de l'ANSES en 2012[2] qui demandait des recherches sur les effets à long terme des pesticides en formulation.

**Des effets 100 fois plus importants.** On comprend aujourd'hui en lisant cette étude combien on sous-estime la toxicité réelle des pesticides en formulation. En effet, les scientifiques ont montré que sur les 9 pesticides formulés[3] étudiés (3 herbicides, 3 fongicides et 3 insecticides), 8 d'entre eux montrent clairement des effets toxiques sur des cellules humaines en moyenne des centaines de fois[4] plus importants que ceux causés par leur matière active. Le seul pesticide des 9 à faire exception à cette règle est un pesticide à base d'isoproturon... mais qui selon les auteurs n'a pas d'adjuvant déclaré.

**Une DJA inadaptée.** Cette étude remet en cause le mode de calcul des doses journalières admissibles (DJA) calculées aujourd'hui à partir de la toxicité de la substance active seule, ainsi que la procédure d'évaluation du risque actuelle des pesticides qui ne prévoit pas l'obligation de tests pour la toxicité chronique des pesticides en formulation. Les adjuvants employés dans les formulations de pesticides ne peuvent également pas être considérés comme des composants inertes mais ont souvent une toxicité propre et accroissent celle des matières actives !

**« Cette étude montre l'ampleur du scandale de la sous-évaluation des risques réels posés par les pesticides auxquelles les agriculteurs et le reste de la société également sont exposés chaque jour ! »**

**« Cette étude montre l'ampleur du scandale de la sous-évaluation des risques réels posés par les pesticides auxquelles les agriculteurs et le reste de la société également sont exposés chaque jour ! »** déclare François Veillerette, porte-parole de Générations Futures. **« Nous demandons que des tests sur les effets chroniques de ces formulations de pesticides soient rendus obligatoires au niveau national et européen au plus vite, c'est une exigence de santé publique ! »** ajoute t'il.